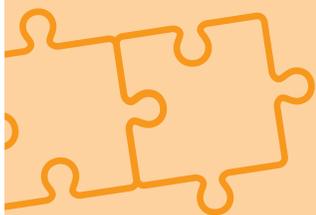




We create chemistry

Anti-mildiou vigne

Solution Enervin® Active + Phosphonate, une vendange toujours plus précieuse !



SÉCURISE LA VENDANGE GRÂCE À

- Une protection feuilles et grappes **fiable et performante**
- Une vigne plus réactive face au mildiou grâce à des défenses naturelles renforcées

SIMPLIFIE LA GESTION DES CHANTIERS AVEC

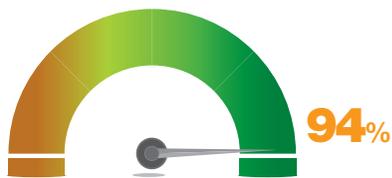
- Une excellente résistance au lessivage
- Une grande facilité de mise en œuvre
- Une gestion des modes d'action pertinente

SÉCURITÉ ET FIABILITÉ

Alliance d'amétoctradine et de phosphonate de potassium, Solution Enervin® Active + Phosphonate, démultiplie les voies de lutte contre le mildiou

■ PERFORMANCE

Synthèse de 16 essais programme de 2018 à 2022



EFFICACITÉ SUR GRAPPES

Intensité d'attaque sur grappes dans les témoins : 65 %



EFFICACITÉ SUR FEUILLES

Intensité d'attaque sur feuilles dans les témoins : 50 %

■ FIABILITÉ

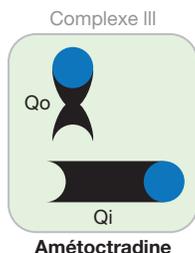
Amétoctradine

Excellente action préventive

Action stérilisante sur les spores de mildiou

Mode d'action spécifique : **double unisite**

Molécule robuste face à l'installation de la résistance



Phosphonate

Action indirecte de **stimulation des défenses naturelles (SDN)**

Action directe complémentaire sur mildiou, grâce à son activité fongique sur les stades précoces de développement du pathogène

POUR OPTIMISER VOTRE PROGRAMME, PRÉFÉRER UN POSITIONNEMENT PRÉVENTIF.

SIMPLICITÉ



Excellente Résistance au lessivage

- **Amétoctradine** : se fixe dans la cuticule
- Systémique, le **phosphonate** circule dans la plante



Profil adapté à des chantiers simples

- 2 formulations liquides
- Mélangeable avec la majorité des anti-oïdium*

* Avec la majorité des spécialités du marché ; se reporter à la réglementation mélanges en vigueur & demander conseil à votre technicien

**GESTION DES
RENOUVELLEMENTS FACILITÉE**

PRÉCONISATIONS D'EMPLOI



Solution Enervin® Active + Phosphonate
Enervin® Active 1,5 l/ha + Alucinan® 2 l/ha

DAR : 21 jours

Solution Enervin® Active + Phosphonate, anti-mildiou haute performance,

- Est recommandée du stade grappes visibles jusqu'à fermeture de la grappe (BBCH 79), en respectant le DAR de 21 jours
- S'emploie en préventif
- Protège feuilles et grappes pendant 14 jours*

* cadence à adapter en fonction de la pousse et de la pression maladie

Dans le cadre de la gestion des modes d'action :

- **Ne pas utiliser en dernière application du programme**
- **1 application maximum** par saison de préférence avant floraison
- Et au **maximum 2 applications** par saison de QoSI et/ou QiI, non consécutives

QU'EST CE QUE LA SOLUTION ENERVIN® ACTIVE + PHOSPHONATE ?

	Enervin® Active (BASF)	Alucinan® (De Sangosse)
AMM	N° 2140270	N° 2200464
Composition	200 g/l d'amétoctradine	755 g/l de phosphonate de potassium
Formulation	Suspension concentrée (SC)	Concentré soluble (SL)
Usages autorisés	Mildiou, vigne	Mildiou, vigne
Dose autorisée	1,5 l/ha	4 l/ha entre BBCH 16 et 79
ZNT aquatique	5 m	5 m avec un DVP de 5 m
Nombre d'applications maximum	2/ha/an	5/ha/an Intervalle mini entre applications : 10 jours
DAR	21 jours	14 jours
DRE	48 h	6 h

Pour toutes informations techniques, nos experts sont à votre écoute

0 800 100 299 Service & appel gratuits

Protection de l'utilisateur pendant la préparation de la bouillie : gants en nitrile EN374, EPI vestimentaire certifié selon norme NF EN ISO 27065, tablier Cat III type PB 3 manches longues, lunettes de sécurité ou écran facial.

BASF France SAS - Division Agro - 21, chemin de la Sauvegarde - 69134 Ecully Cedex. N° agrément : IF02022 - Distribution de produits phytopharmaceutiques à des utilisateurs professionnels.
Enervin® Active : Marque déposée BASF ; Détenteur de l'AMM : BASF - Alucinan® : Marque déposée De Sangosse ; Détenteur de l'AMM : De Sangosse. Avant toute utilisation, assurez-vous que celle-ci est indispensable. Privilégiez chaque fois que possible les méthodes alternatives et les produits présentant le risque le plus faible pour la santé humaine et animale et pour l'environnement, conformément aux principes de la protection intégrée, consultez <http://agriculture.gouv.fr/ecophyto>. Usages autorisés, doses, conditions et restrictions d'emploi : se référer à l'étiquette du produit et/ ou consulter www.agro.basf.fr et/ou www.phytodata.com. Septembre 2022. Référence du document : 147VIME0922R - Novembre 2022.

Enervin® Active : SGH07 - SGH09 - Attention - H317 Peut provoquer une allergie cutanée. H411 Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme. EUH208 Peut produire une réaction allergique. Contient de la 1,2-benzisothiazolin-3-one et de la methyl-4-isothiazolin-3-one. EUH401 Respectez les instructions d'utilisation pour éviter les risques pour la santé humaine et l'environnement.

Alucinan® : EUH401 : Respectez les instructions d'utilisation pour éviter les risques pour la santé humaine et l'environnement.



SGH09 SGH07

PRODUITS POUR LES PROFESSIONNELS : UTILISEZ LES PRODUITS PHYTOPHARMACEUTIQUES AVEC PRÉCAUTION. AVANT TOUTE UTILISATION, LISEZ L'ÉTIQUETTE ET LES INFORMATIONS CONCERNANT LE PRODUIT.